

## VINCENT D'INDY

Depuis une dizaine d'années, un regain d'intérêt semble se manifester pour l'un des plus grands musiciens français du début du XX<sup>ème</sup> siècle. En témoignent deux colloques, l'un publié par l'éditeur Mardaga en 2006, l'autre resté depuis 2002 dans les soutes de l'éditeur Symétrie, et le livre *Ma Vie* de Marie d'Indy (2001) donnant un aperçu du journal intime et rassemblant des extraits des nombreuses lettres du compositeur à ses collègues ou à sa famille<sup>1</sup>. Malgré la parution récente de plusieurs enregistrements, ses œuvres sont rarement données en concert. Tout de même, en juillet 2010, Radio France a diffusé un de ses opéras, *L'Etranger*, programmé à Montpellier par René Koering. L'œuvre et la personnalité de ce compositeur, directeur de la Schola Cantorum, professeur de composition, chef d'orchestre, musicologue, conférencier, aquarelliste et grand voyageur, méritent qu'on s'y attache enfin plus profondément.

Deux thèses viennent d'être soutenues en Sorbonne, l'une par Thomas Leflot qui met en rapport les facettes plasticienne<sup>2</sup> et musicale de Vincent d'Indy<sup>3</sup>. L'autre, entreprise par Gilles Saint Arroman sur ses nombreux écrits, enfin répertoriés, classés et analysés, une première en l'espèce et dont il a tiré quelques idées majeures. Cette thèse mérite toute notre attention. Il fallait enfin, pour mieux appréhender la forte et complexe personnalité de Vincent d'Indy, tout à la fois homme d'action et d'étude, remonter aux sources directes plutôt que de s'en tenir aux propos tenus sur lui par des amis ou des ennemis.

Cette thèse, dont le titre *Les écrits de Vincent d'Indy, d'une pensée à sa mise en actes* exprime très clairement l'objet, cherche à établir quel était le tréfonds de la pensée esthétique de Vincent d'Indy puis à analyser comment cette pensée se reflète ou non dans ses actes et vice versa.

Il a fallu tout d'abord collecter et classer les sources. Gilles Saint Arroman s'est attaché à réunir les textes de d'Indy publiés de son vivant : articles, conférences, préfaces, lettres ouvertes, réponses à enquêtes... Il a analysé ce corpus et l'a confronté à ses écrits d'ordre privé (journal intime, correspondance) et à ses livres, en particulier le *Cours de composition*. On découvre alors « une personnalité forte, singulière, atypique » qui a suscité les critiques, favorisé les amalgames et les médisances avant de connaître l'oubli. S'en tenant à la pensée esthétique et ayant volontairement tenu à l'écart les aspects idéologiques et politiques de l'homme, l'auteur de la thèse a fait un choix audacieux étant donné la mauvaise réputation de ce riche (?) aristocrate de droite, nationaliste et antisémite, amplifiée par les événements historiques et dramatiques survenus après sa mort en 1931, réputation qui l'a rendu infréquentable pour une partie des musicologues et des musiciens actuels<sup>4</sup>.

Ce travail d'analyse tablant sur les sources de première main a tout d'abord confirmé que l'esthétique de Vincent d'Indy, d'après les termes même du compositeur, repose sur son attachement à « l'art expressif »<sup>5</sup>.

De la confrontation menée entre pensée et actes, grâce au dépouillement de la presse de l'époque et de la correspondance, il ressort que d'Indy, contrairement aux idées reçues et véhiculées de musicologues en musicologues, n'est pas réellement le doctrinaire dépeint par la postérité mais un homme d'expérience, théorisant certes, mais toujours réceptif à ses propres impressions, de retour d'un concert ou de toute autre activité culturelle, et soucieux de tirer des leçons de ses observations et de ses entreprises. Ses idées ne sont pas uniquement le reflet de sa culture aristocratique et du contexte sociopolitique. Elles sont le fruit d'une

---

<sup>1</sup> On peut regretter qu'aucune lettre adressée à Blanche Selva surnommée « *Fille spirituelle de Vincent d'Indy* » en particulier par Léon Vallas ne figure dans cet ouvrage bien que ces lettres soient conservées dans différents fonds accessibles.

<sup>2</sup> Un ouvrage édité par Yves Ferraton (*Vincent d'Indy. Peintre de l'Ardèche et d'ailleurs*, Dominique Guéniot, 2003) permet d'aborder une petite partie de ses subtiles aquarelles dont certaines faites au cours de ses voyages.

<sup>3</sup> Thomas Leflot, *La correspondance des arts chez Vincent d'Indy : étude de ses pratiques musicales, picturales et de ses écrits au regard de son environnement socio-culturel, philosophique et artistique*, thèse de musicologie sous la direction de Michèle Barbe, Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), soutenue le 13 novembre 2010.

<sup>4</sup> On peut notamment retenir le texte écrit par la musicologue Michèle Tosi sur le site ResMusica.com pour présenter *L'Etranger* donné à Montpellier en juillet 2010 : «... Il faut peut-être invoquer une personnalité fort peu sympathique – nationaliste, monarchiste, ultra-catholique et antisémite – ... mais elle fait éloge de l'œuvre et surtout du flair de René Koering d'avoir su « dénicher une fois encore la perle rare ! ». On peut aussi lire, disponibles sur le net, entre autre, les articles du philosophe François Coadou.

<sup>5</sup> Cet oubli ne serait-il pas dû aussi au fait que l'art expressif a été rejeté par une bonne part de la musique depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle. Igor Stravinsky n'écrit-il pas dans *Chroniques de ma vie* : « L'expression n'a jamais été la propriété immanente de la musique. »

réflexion menée dès sa jeunesse et longuement mûrie, avant de connaître un certain raidissement et d'être influencées, dans leur formulation, par son esprit de système.

Ces idées sont-elles restées figées ou ont-elles évolué tout au long de sa vie de musicien ? Afin d'apporter des éléments de réponse, Gilles Saint Arroman a pris le parti d'analyser les jugements que Vincent d'Indy a portés par écrit sur quatre compositeurs qui ont eu une influence sur sa propre création et dont il a lui-même interprété ou édité les œuvres : Monteverdi, Haydn, Mendelssohn et Ravel.

Deux points importants ressortent de ces analyses. Vincent d'Indy, « *romantique soucieux de rigueur* », apparaît autant préoccupé de la forme que de l'expression. Son but, « *toucher le cœur et élever l'âme* »<sup>6</sup>, doit permettre à la création artistique d'approcher la création divine<sup>7</sup>. « *Convaincu que toute musique répondant aux critères de l'art expressif est universelle* », Vincent d'Indy est réceptif à toutes formes de musique, du Moyen Age au postromantisme du début du XX<sup>ème</sup> siècle, y compris le chant grégorien et les musiques de tradition populaire. Peu de musiciens ont ainsi fait revivre autant d'œuvres du passé, tout en dirigeant celles de leurs contemporains. Cet état des lieux est précieux pour mieux préciser l'esthétique de Vincent d'Indy.

Les fondements de cette esthétique reposent, nous dit Gilles Saint Arroman, sur : « *la mélodie, la libre mélodie, le contrepoint expressif et la modulation comme facteur d'expression et d'eurythmie* ». Ces observations, étayées dans la thèse par des exemples musicaux, ouvrent la porte à des études plus approfondies pour vérifier si ces critères sont pleinement ou partiellement identifiables dans toutes les œuvres composées ou dirigées par Vincent d'Indy.

L'influence de Vincent d'Indy dont « *l'héritage est aussi important que celui de Debussy* », non seulement celle de ses œuvres mais aussi celle qu'il a exercée dans ses divers champs d'action, pourrait être enfin réellement abordée en se débarrassant des scories idéologiques qui l'encombrent encore aujourd'hui et en s'attachant à d'autres domaines que ceux de ses idées politiques ou de son opposition aux avant-gardes. Chercher à établir comment ses nombreux élèves ou lecteurs ont perpétué son esthétique et son enseignement, en France mais aussi dans de multiples pays d'Amérique, au Brésil, au Japon, en Espagne, en Europe de l'Est, serait assurément un sujet d'étude utile et fructueux.

Passée avec brio et recevant les félicitations du jury, cette thèse ouvre un champ d'investigations sur le rôle réel de Vincent d'Indy dans la musique française du XX<sup>ème</sup> siècle. Espérons que d'autres jeunes musicologues et musiciens continueront à exhumer de l'oubli cet homme qui fut une personnalité majeure dans la musique française.

Monique Selva

---

<sup>6</sup> Ces objectifs sont, en tout cas dans l'art plastique contemporain, complètement désuets. L'art plastique étant plus tourné sur la provocation et le déni de la beauté.

<sup>7</sup> Blanche Selva dit dans un de ses écrits : « *L'Art, la création artistique, c'est en réalité, une zone intermédiaire qu'il plut à Dieu de réserver spécifiquement à l'homme pour être sa participation personnelle à la Création* ».